

diens alors que Imperial détient 70 p. 100 des intérêts. C'est une illusion, un artifice, une fraude. Je n'appelle pas cela de la canadienisation mais plutôt de la «Lalondisation».

Le gouvernement a essayé de faire croire deux choses au public canadien. Un des mythes qu'il veut nous faire avaler, c'est que l'industrie pétrolière canadienne a été du jour au lendemain assujettie au contrôle du gouvernement. Comme je l'ai demandé hier soir, quelle est la société pétrolière la plus importante du Canada? Ce n'est pas Petro-Canada, mais bien Dome Petroleum. Cette société a été confiée au secteur privé et la supposée canadienisation des ressources du Nord n'est qu'un tour de passe-passe. On formera des consortiums qui sembleront canadiens, mais qui seront de fait contrôlés de l'étranger. C'est pour cela que nous avons présenté la motion n° 17.

J'ai dit que je parlerais du régime de subventions. Je voudrais en dire quelques mots avant de terminer. Il importe d'examiner le système actuel. Par le passé, le gouvernement libéral s'est servi des contribuables et des consommateurs pour financer l'expansion des sociétés multinationales au Canada et leur mainmise sur notre industrie énergétique. C'est ce que le gouvernement a fait lorsqu'il a accueilli les sociétés multinationales à bras ouverts en ne leur imposant que des contrôles minimums et en leur accordant des subventions, des amortissements, des déductions pour épuisement et pour super-épuisement et toutes sortes d'autres concessions que les simples contribuables ne peuvent pas obtenir pour leurs impôts et que ces sociétés pétrolières ont obtenus ces 20 dernières années. Maintenant, les libéraux demandent aux contribuables et aux consommateurs de financer l'achat de l'industrie, non pas par l'État, mais avant tout par le secteur privé.

Je voudrais parler de ces subventions à la Chambre. J'ai expliqué comment une société peut obtenir d'être considérée comme canadienne. Une société canadienne peut obtenir des subventions jusqu'à concurrence de 93c. pour chaque dollar consacré à la prospection. Ce montant me semble tout à fait incroyable. Pour chaque dollar dépensé par la société, elle pourrait obtenir une subvention de 80c. et des concessions fiscales de 13c. Qu'est-ce que nous obtenons en retour? Petro-Canada obtiendra une part de 25 p. 100. En retour de toutes ces concessions, Petro-Canada obtiendra 25 p. 100. Nous recevons bien certains impôts et certaines redevances, mais en fait, nous donnons des milliards en subventions.

Comment peut-on appuyer un tel système? En effet nous accorderons aux sociétés pétrolières appartenant à 65 p. 100 à des Canadiens un dollar chaque fois qu'elles dépenseront \$4 pour la prospection dans les régions inexplorées en 1981. Quelle part de propriété obtiendront les contribuables en retour? Je le répète, Petro-Canada obtiendra une part de 25 p. 100 de l'entente de prospection et devra assumer sa part des frais pour les travaux. Si le puits est en mesure de produire avant 1983, Petro-Canada devra compenser une partie des dépenses avant 1981.

● (1250)

Suivant le nouveau régime de subventions, les contribuables vont jusqu'à quadrupler l'investissement de cette société dans les travaux d'exploration sur les terres du Canada, mais ne détiendront qu'un quart des intérêts. Par exemple, si le gouvernement investit 40 millions de dollars dans un projet, il obtiendra une part de propriété de 25 p. 100 alors qu'une société

anonyme qui investirait 10 millions de dollars en détiendra 75 p. 100.

Si on ajoute aux largesses du régime de subventions celles du régime fiscal, la générosité du gouvernement à l'égard du secteur privé est encore plus imposante. Le bénéfice maximal pour une société à propriété canadienne, après impôts et subventions, s'élève seulement à 7 cents pour chaque dollar consacré à l'exploration.

Mais si une société multinationale se consacre activement à l'exploration, le Programme énergétique national lui permet de s'en tirer bien mieux. Selon l'ancien régime fiscal, il lui en coûtait 37 cents après impôts pour chaque dollar dépensé. Maintenant, grâce au nouveau régime fiscal et à la subvention minimale, il ne lui en coûte que 28 cents pour chaque dollar affecté à l'exploration sur les terres canadiennes.

Je pourrais vous citer des chiffres à n'en plus finir, monsieur l'Orateur, mais je crois m'être fait comprendre. J'ai dit que, dans la pratique, le Programme énergétique national ne répond pas à son objectif, et j'estime que ce programme induit les Canadiens en erreur. Il me semble que nous souffrons d'une singulière myopie dans notre pays. Nous sommes encore une colonie. Les pressions américaines sur notre timide Programme énergétique national en sont un exemple. J'ai cité les réalisations d'autres pays qui démontrent que nous sommes une colonie. Nous avons peur de prendre des mesures. Nous avons besoin d'une nouvelle constitution, mais nous avons également besoin d'une croisade, pour ainsi dire, afin de prendre en main notre propre économie.

Je regrette que le gouvernement n'ait pas le courage d'aller de l'avant avec l'expansion de l'AEIE, un PEN II et une stratégie industrielle. C'est le secteur clé de notre économie.

J'ai mentionné tout à l'heure le livre d'Anthony Sampson *The Seven Sisters*, et je voudrais conclure mes remarques en citant les propos qu'il tient à la page 311:

La dépendance énergétique de l'Occident est maintenant tellement fondamentale et tellement coûteuse en termes d'investissements que la planification et la prévision ne sauraient être laissées entre les mains du secteur privé.

Voilà la conclusion à laquelle il est arrivé après avoir effectué une étude de ce secteur. Pour parler ainsi, je me fonde sur les témoignages que j'ai cités aujourd'hui au sujet de l'agence de surveillance pétrolière. Le mauvais système de subvention, le rapport Bertrand et l'étude de l'opinion publique me donnent raison. Pratiquement tous les documents qui ont été écrits sur le secteur énergétique invitent le gouvernement à manifester suffisamment de prévoyance pour assurer que les Canadiens s'en approprieront le contrôle par l'entremise du secteur public, dirigé par Petro-Canada, avec la participation des sociétés provinciales de la Couronne ainsi que des petits producteurs indépendants de l'ouest du Canada.

Si ces éléments faisaient front commun et si le présent bill était amendé de façon à supprimer les lacunes et les passe-droits incroyables qui s'y trouvent, il y aurait une justice pour les Canadiens, qui réagiraient alors avec enthousiasme.

**M. Harvie Andre (Calgary-Centre):** Monsieur le Président, le discours du député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) comportait tellement d'inexactitudes, de fausses informations et d'absurdités qu'il nous faudrait le reste de l'après-midi pour arriver à rétablir les faits, et je ne sais pas combien de temps encore pour les convaincre lui et son parti.

Le député a fait la critique du système de subventions. Je dois dire que nous sommes bien d'accord là-dessus. S'il voulait